

Cinq communes de la vallée labellisées Villages d'avenir

Beaufort-sur-Gervanne, Bourdeaux, Montoisson, Puy-Saint-Martin et Saillans vont recevoir une aide de l'État pour mener à bien leurs projets



L'annonce avait été faite en juin par la première ministre Elisabeth Borne, elle s'est concrétisée le 21 décembre dernier. L'opération Villages d'avenir va permettre à 2458 communes d'être accompagnées par l'État afin de réaliser des projets aussi variés que des pistes cyclables, des maisons des associations, des réseaux d'assainissement, des commerces multi-services, des terrains multi-sports ou des bases de loisirs...

À la préfecture de la Drôme, un(e) chargé(e) de projet pour le programme Villages d'avenir est en cours de recrutement

afin de pouvoir ainsi aider les 25 communes du département labellisées et ce « dès début février », précise la préfecture. D'après sa fiche de poste, ce cheff(e) de programme Villages d'avenir viendra compléter l'offre d'ingénierie de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), dont la mission est précisément de venir en appui des communes sur leurs différents projets.

Il ou elle sera chargée de monter les dossiers, de chercher les subventions. Bref, de faire un « travail d'assistant en maîtrise d'ouvrage », résume François

Brocard, maire de Saillans. Lequel espère ainsi bénéficier d'un coup de main pour aménager un bâtiment communal en maison des associations, au profit des Saillansonnais, mais aussi des habitants des communes de Chastel-Arnaud, de Saint-Sauveur-en-Diois, de La Chaudière et de Véronne, associées à ce projet.

PAS D'AIDE FINANCIÈRE

Le maire de Saillans précise : « Ce bâtiment est actuellement à l'abandon et a souffert de la grêle. Or nous avons beaucoup de projets en cours dans la commune : la passerelle,

l'église, l'aire d'accueil de camping-cars... Cette aide va nous permettre de réaliser un projet qu'on n'a pas eu le temps ni les moyens administratifs de faire. »

Jean-Marc Bouvier, maire de Montoisson, dresse la liste des enjeux auxquels sa commune doit faire face : « Adaptation au besoin d'habitat raisonné, au changement climatique, à l'économie de la consommation d'espaces, traitement prioritaire des friches artisanales, urbaines et industrielles, des dents creuses, voir des caries... » Et d'expliquer ainsi l'intérêt d'une telle

aide : « Les projets ne manquent pas, exigeants en ingénierie, et c'est ce que nous propose le programme Villages d'avenir ». À Puy-Saint-Martin, le maire Anthony Célérier explique son choix : « Nous avons candidaté car nous engageons de gros travaux dans notre village coupé en deux depuis des décennies par la départementale. Nous voulons recréer un cœur de village en liant la mairie et le Champ de Mars. Nous voulons aussi créer un tiers-lieu où il y aurait un espace de coworking, par exemple. » Et d'énumérer : « Ça va nous permettre de lever la tête du guidon, de se faire conseiller, de nous payer des études, de financer le projet... », tout en reconnaissant n'avoir pas encore de détail précis sur cette aide.

ET AU BOUT, QUEL CHIFFRE ?

Ce flou n'est pas sans gêner quelque peu Gérard Gagnier, maire de Beaufort-sur-Gervanne, commune elle aussi concernée. « C'est le brouillard complet pour l'instant, constate-t-il. On sait simplement que c'est une aide d'ingénierie sur des projets allant en direction de la transition énergétique. » Quels projets seront concernés pour Beaufort ? Le maire ne se fait pas lui non plus très précis : « Des projets, on en a 1 000, mais je ne peux rien vous dire avant leur validation par le conseil municipal. » Il préfère pointer le paradoxe : « C'est bien beau de donner de l'aide aux communes, mais si l'aide

consiste uniquement à un audit mais n'apporte pas un financement, ça ne sera pas suffisant. » Et de se faire, là, très précis : « L'Agence nationale de la cohésion territoriale, on a eu affaire à elle, les personnes étaient de bonne volonté, deux architectes étaient même venus à Beaufort pendant une journée. C'était en 2021, et on n'a jamais vu la couleur de leur travail. Je suis donc prudent, parce qu'entre les effets d'annonce et la réalité des moyens accordés, il y a une marge. » Tout en ajoutant être, bien-sûr, « reconnaissant de l'aide de l'État ».

Le message n'en est pas moins clair : y aura-t-il de l'argent à la clé ? Contactée par le Crestois, la préfecture confirme qu'« il n'y a pas d'enveloppe financière attribuée aux communes lauréates, mais l'État apporte un soutien en ingénierie ». Philosophe, le maire de Montoisson, Jean-Marc Bouvier en conclut : « Quand on a des ressources, des moyens et de la volonté, c'est dommage de buter sur l'obstacle que connaissent toutes les communes de notre taille, celui des ressources humaines. En cela, cette bonne nouvelle de début d'année peut être un catalyseur exceptionnel, et peut être un laboratoire à terme pour d'autres communes désireuses de s'investir vers un avenir dépassant la durée d'un mandat... »

Blandine Flipo